

**Stage de 5 jours du lundi 20 au vendredi 24 avril 2026
à Orgon**

DOCUMENT A CONSERVER PAR LES PARENTS

Responsable Sylvain Carletti (DE escalade)
du Séjour

Hébergement sous tentes au Camping la Vallée heureuse - 04 84 80 01 71

Transport Covoiturage par les parents + 1 ou 2 Minibus loués par le club

Départ Rendez-vous lundi 20 avril à 9h sur le parking du stade Sauvaigo à Cagnes sur Mer
Pique-nique à prévoir pour le déjeuner du 1er jour

Retour Retour prévu vendredi 24 avril vers 17h au parking Sauvaigo à Cagnes sur Mer

Prix 200 € - comprenant le transport, l'hébergement, les différentes activités et les repas sauf le repas de midi du lundi (prévoir un pique-nique).

Modalités d'Inscription

Il y a 25 places pour le stage. La participation de votre enfant sera validée à réception du dossier d'inscription complet (fiche d'inscription, autorisation parentale, fiche sanitaire, règlement complet).

Date limite d'inscription : 20 mars 2025 dans la limite des places disponibles.

Activités Escalade – falaises, rappels, etc

matériel à prévoir

Général : Affaires de toilette, drap de bain, maillot de bain, une paire de chaussures de rechange, vêtement de pluie, vêtements de rechange, vêtements chauds pour le soir

Camping : Tente (une pour 3 ou 4), duvet, matelas, lampe de poche, popote et couverts, gourde

Escalade : Chaussons, baudrier, casque, longe + mousquetons à vis, système d'assurage - signaler le matériel manquant, il sera prêté par le club.

Parents accompagnateurs

Afin de compléter l'équipe d'encadrement pendant le séjour (notamment sur le camp), nous recherchons des parents accompagnateurs.

Le nombre de parents accompagnateurs sera défini en fonction du nombre d'enfants inscrits au stage. Pour 25 enfants, nous aurions besoin de 3 à 5 parents.

Le club prendra en charge les frais de transport des parents qui emmèneront et ramèneront les enfants avec leur véhicule personnel (0,25 € / km + péage).

Il est également possible d'abandonner le remboursement de ces frais (don au club) et d'obtenir une attestation permettant une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% de ces frais mais à un barème kilométrique plus avantageux (voir barème).

Les repas des parents accompagnateurs durant le séjour seront également pris en charge par le club.

Les frais de camping (50€ pour les 5 jours) resteront à la charge des parents accompagnateurs.

Pour les personnes souhaitant nous aider, merci de contacter au plus vite Sylvain (voir coordonnées ci-dessous).

Renseignements / Inscriptions

Sylvain Carletti : 06 66 52 85 43 - uscescalade06@gmail.com